



POMPES FUNÈBRES PUBLIQUES & MARBRERIE  
PÔLE FUNÉRAIRE DE STRASBOURG

### Médiation en assurance

Le Pôle Funéraire Public de Strasbourg s'engage, au sein de ses différentes agences de son réseau des POMPES FUNEBRES PUBLIQUES & MARBRERIE à La Wantzenau, Geispolsheim, Schiltigheim et Strasbourg - Robertsau, Strasbourg - Centre, au bon respect des règles de protection de la clientèle édictées par l'ACPR et notamment, au traitement des réclamations liées à la distribution de contrat obsèques dans le respect de la recommandation ACPR 2016-R-02 du 14 novembre 2016.

Pour toute réclamation liée à la commercialisation de contrats obsèques, vous pouvez nous contacter au 03.88.24.76.24 ou par mail à [r-agences@pfpubliques.com](mailto:r-agences@pfpubliques.com) ou par courrier à l'adresse suivante :

Pompes Funèbres Publiques & Marbrerie

A l'attention de M. Fahd EDDE, Responsable du Réseau d'Agences

17 rue des Bouchers

67000 Strasbourg

Si après avoir épuisé les voies de recours auprès de nos services, une incompréhension ou un désaccord persiste, vous pouvez vous adresser à notre médiateur compétent en matière de distribution d'assurance :

**Monsieur Pierre-François FIRTION**

Il peut être saisi :

soit par voie postale :

MPF - Médiateur de la Consommation des Professions Funéraires  
14, rue des Fossés Saint-Marcel  
75005 PARIS

soit par voie électronique :

[mediateur@mediateurconso-servicesfuneraires.fr](mailto:mediateur@mediateurconso-servicesfuneraires.fr)

Pour plus d'information sur la fonction du médiateur compétent :

<https://mediateurconso-servicesfuneraires.fr/qui-est-le-mediateur/>